



Droit de visite et d'hebergement des grand parents

Par **nini42**, le **11/08/2008** à **13:09**

Bonjour, voila je me suis disputer avec mon pere et je ne veux plus le revoir il me menace de faire apelle a un avocat pour avoir un droit de visite et d'hebergement sur mes enfant je voudrais savoir quelle sont les droit des grand parent et si je suis obliger des les laisser allez chez leur grand pere alors que c'est une personne vulguere et pas propre sur lui qui ne se lave pas et qui parle de sex a longueure de journée il bois aussi beaucoup d'alcool . il ma dis qu'il voulais avoires ses petits enfants 1 week- end sur 2 et la moitié des petites et grande vacance savoir si il a le droit car ce n'ai pas le pere mais que le grand pere merci de me repondre

Par **domi**, le **11/08/2008** à **13:35**

Les grands parents n'ont pas de droits précis sur les petits enfants ! cependant il arrive qu'ils obtiennent un droit de visite , mais uniquement si c'est pour le bien de l'enfant , ce qui ne semble pas évident dans votre cas ...Je vous conseille tout de même de vous rapprocher d'un avocat ! Domi

Par **nini42**, le **11/08/2008** à **14:03**

bonjour je vous remercie de votre reponse car cela m'engoisse enorment le fait de laisser mes enfant avec leur grand pere surtout que mes parents son separer depuis 20 ans et il

nous a vraiment fé vivre la misere mais bon encore merci